



Actions Unis Cité

Nogent-sur-Oise : merci pour votre accueil !



Le 26 janvier, des équipes de l'OPAC de l'Oise, en partenariat avec des jeunes volontaires de l'association Unis Cité, sont allés à la rencontre des locataires du quartier des Granges. Objectif : les sensibiliser aux économies d'énergie et leur remettre le guide écogestes, mine d'astuces pour réduire leurs factures. Cette opération a été reconduite les 29 janvier et 31 janvier dans ce même quartier.



Charges locatives

Actualisation des provisions

La révision de vos provisions de charges est réalisée sur les deux premiers mois de l'année 2024. Un courrier détaillant les provisions a été envoyé à l'ensemble des locataires des logements avec leur avis d'échéance de janvier et février 2024.

Les charges couvrent les dépenses courantes liées à l'occupation du logement, telles que l'entretien des parties communes, l'eau, le chauffage, la Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères...



Les locataires de Thiverny, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul et Saint-Maximin paient désormais des provisions de charges sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom), mise en place par la Communauté d'agglomération Creil sud Oise.



Collecte déchets ménagers

Plateau Picard : ce qui change !

Depuis le 8 janvier, il y a du changement dans le planning sur le Plateau Picard ! À Saint-Just-en-Chaussée, il n'y a plus deux mais un jour de collecte, à savoir le jeudi, compte-tenu de la réduction des déchets ramassés. À Brunvillers-la-Motte, le ramassage a désormais lieu vendredi et non plus le jeudi. Avec ces modifications, l'intercommunalité entend réduire le coût de collecte et la part des déchets ménagers. Des représentants de la communauté de communes et de l'agence ont fait du porte-à-porte afin de prévenir les locataires de ces modifications.



Jugement

Le bail d'un locataire résilié

Le bail d'un locataire d'Allonne a été résilié sur décision judiciaire du 6 novembre 2023. Le tribunal de Beauvais a en effet jugé que cet homme ne jouissait pas paisiblement de son logement. Il avait été condamné précédemment pour avoir détruit ou dégradé le véhicule de deux de ses voisins et pour avoir injurié l'un d'entre eux. Dans des courriers recommandés, l'OPAC de l'Oise lui avait demandé de cesser de faire de la mécanique sur sa place de parking, d'arrêter d'agresser, d'insulter et de menacer ses voisins.



Assurance

Assurer votre logement, c'est indispensable

Vous devez assurer votre logement et fournir chaque année une attestation à l'OPAC de l'Oise. Une assurance habitation vous protège vous et vos biens en cas de dommages causés par les autres ou par vous-même, votre conjoint ou vos enfants. Si malheureusement vous êtes confrontés à ce type de situation, votre assurance indemnise l'office, vos voisins ou vous-même.



Détecteurs de fumée

Pensez à les remplacer

Ce petit appareil peut vous sauver la vie et celle de votre famille en cas de sinistre ! Alors pensez-y et ne tardez pas à remplacer le détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) de votre logement. Les appareils en place, qui étaient valables dix ans, sont aujourd'hui à remplacer. Il vous appartient d'acheter de nouveaux DAAF et de les installer dans votre logement. Ils ne doivent bien entendu pas être placés dans la cuisine

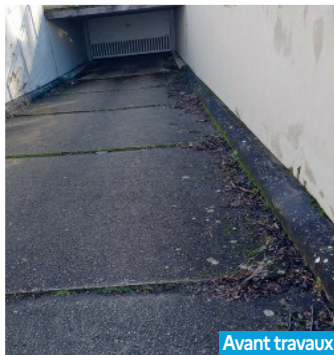
mais dans les circulations ou dégagements desservant les chambres. Bon à savoir : ils doivent comporter la mention "NF".



Actions gardiens

Coup de neuf à Clermont et Laigneville

Vos gardiens, toujours mobilisés pour améliorer votre cadre de vie ! En décembre, à Clermont, Eric Dorion et Frédéric Seillier ont décapé la descente de parking au 6 rue Eugène Delahoutre.



Avant travaux

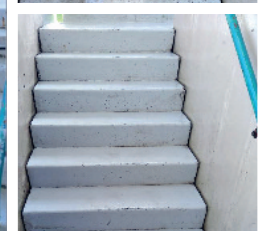


Après travaux

De leur côté, Gérald Jacquier et Frédéric Canape ont passé la monobrosse dans les parties communes au 66 rue Augustine Rosier, à Laigneville.



En janvier, opération nettoyage également à Clermont, dans les immeubles A, B et C rue du Fay, où Frédéric Seillier et Livio Clodion ont décapé les escaliers extérieurs.



Info travaux



Saint-Maximin

Travaux square Paul Éluard



Renseignements : 03 44 79 50 50

Depuis début février et pour 4 mois, des travaux sont en cours dans les immeubles A à G, square Paul Éluard, où résident 90 familles. Les entreprises MN Environnement et Tecseral interviennent pour traiter les acrotères et les extrémités des dalles des balcons, mais aussi pour remplacer les garde-corps métalliques.

Cette opération d'un montant d'1 million d'euros est entièrement financée par l'OPAC de l'Oise.

